

Les directeurs
s/c de Monsieur l'Inspecteur de circonscription

Objet : Compte-rendu du troisième conseil d'école du jeudi 17 juin

Personnes présentes :

Représentants des parents d'élèves :

Mesdames : Bourbon Claire, Di Nocera Jessie, Papiou Solène, Pouillet Stéphanie

Messieurs : Aupy Damien, Iaichouchen Anthony, Mourgues Vincent, Pagnoux Nicolas

Représentants du conseil municipal :

Madame Gazeau

Monsieur le Maire

Représentante de la cantine et de la garderie :

Madame Chantal Thomas

Les enseignants :

Mesdames Corine Menaut -Charrier, Christelle Dupeux, Stéphanie Julien, Pascale Michaud,
Marion Pensec, Laudine Robin

Messieurs Claude Menou, Fernando Guedes, Amaury Ménard

Personnes excusées :

Mr l'Inspecteur de circonscription

Mesdames Bouchaud, Decroix, Deroin, Lavarec, Lenoir

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 17 juin à 18h en présentiel.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation des nouveaux enseignants de l'école Marie Curie
2. Effectifs des classes pour l'année 2021-2022
3. Travaux dans les classes
4. Questions diverses
5. Remerciements

1. Présentation des nouveaux enseignants de l'école Marie Curie

A la rentrée prochaine, de nouveaux enseignants intégreront l'équipe de l'école Marie Curie. Ainsi, Madame Agard prendra la direction. Mesdames Dolmen, Dumont et Robin compléteront l'équipe de professeurs des écoles.

2. L'effectif pour l'année 2021-2022 par niveau :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
26	34	34	42	43
Total : 179				

L'effectif pour la rentrée prochaine montre une baisse et diffère de ce qui avait été annoncé en novembre lors de l'enquête sur les remontées des effectifs pour la rentrée suivante.

Plusieurs familles déménagent, notamment en raison de mutation, d'autres ont fait le choix de se tourner vers des écoles privées.

Nous savons que des inscriptions auront lieu notamment pendant l'été.

L'équipe demande aux représentants municipaux d'avertir, régulièrement, par mail, durant l'été, de l'évolution des inscriptions.

A ce jour, la répartition n'est pas encore déterminée.

Si l'école de Relette accueille des CM1 à la rentrée prochaine, le choix des élèves sera fait en fonction d'un critère géographique.

Une maman s'interroge quant aux priorités des fratries sur l'une des deux écoles (si un enfant en CM1 et l'autre en CM2, seront-ils sur la même école ?).

Les enseignants comprennent la demande mais ils rappellent qu'une grande flexibilité est accordée aux parents pour pouvoir récupérer leurs enfants sur les trois écoles.

3. Les travaux dans les écoles

Les conseillers municipaux réfléchissent sur l'avenir des écoles depuis plusieurs mois.

Une première étude a débuté. Un projet devrait voir le jour dans les années à venir. Les enseignants seront consultés pour connaître les besoins...

En attendant ce projet, les travaux de réfection, d'aménagement se feront en fonction des priorités. Des travaux importants n'auront pas lieu pour éviter des dépenses inconsidérées.

Monsieur Menou souligne qu'il faudrait envisager de repeindre les boiseries, au moins sur le bâtiment le plus ancien, celui qui serait conservé.

Quelques travaux à venir sont évoqués :

Marie Curie	Relette
<ul style="list-style-type: none">- Des infiltrations d'eau sont constatées dans la classe de Mme Menaut-Charrier. Il serait judicieux de faire intervenir un couvreur avant de constater des dégâts plus importants.- D'autres fuites ont été relevées dans le préfabriqué- A la bibliothèque, dès qu'il pleut intensément, l'eau entre car le regard est souvent bouché. Il faudrait nettoyer régulièrement au niveau des escaliers.- Sous les préaux, l'eau stagne également, même problème dans la cour inférieure, devant le portail- Les portes d'entrée côté rue ont du mal à se fermer convenablement et dans le préfabriqué, la porte est fendue.- Prises à installer dans la classe de Mme Lenoir et Mme Menaut-Charrier pour le vidéo-projecteur et vérification de la prise internet en CP.- Le chauffage des sanitaires de la cour supérieure à envisager, vérifier les chasses d'eau.- Dans le préfabriqué, l'eau chaude ne fonctionne pas- Les distributeurs de papier rouleau se bloquent régulièrement : à vérifier et les distributeurs feuille à feuille dans certaines classes ne peuvent plus être alimentés car dans les stocks, il n'y a que des rouleaux (3 classes concernés)- Un ancien local dans la cour pourrait être supprimé pour gagner en superficie	<ul style="list-style-type: none">- Lavage des rideaux des deux classes et revoir les tringles- Verrous des toilettes à vérifier- L'eau stagne devant le portail lors d'averses.

Concernant la demande de subvention de l'Etat pour l'équipement informatique, les écoles ont reçu un mail favorable. Les conseillers n'ont pas eu de nouvelles, Madame Gazeau conseille de se tourner vers Madame Walter, conseillère qui gère le budget.

6 Questions diverses :

a) Le personnel communal :

Monsieur Menou tient à souligner les qualités d'un agent remplaçant. Il ajoute qu'il serait judicieux de le garder en raison de ses compétences auprès des enfants.

Les conseillers entendent bien mais ils ajoutent que les aides pour favoriser les contrats aidés en raison de la COVID ne vont pas être renouvelées.

b) Accueil dans les classes :

Depuis la mise en place du protocole sanitaire, les entrées le matin s'effectuent en décalées et les élèves entrent directement en classe. Chaque enseignant aimerait conserver ce système constatant les bienfaits d'une entrée directe en classe. En effet, les élèves sont posés et plus à même de travailler. Ce dispositif reste possible si un employé fait les entrées au portail. C'est déjà le cas à l'école de Relette. Les enseignants de Marie Curie souhaiteraient bénéficier eux-aussi d'un personnel pour gérer au mieux leurs élèves au sein de leur classe.

c) Parking à l'école de Relette :

Les places sont restreintes, notamment le vendredi lorsque l'association « dentelles et parchemins » est présente dans la salle à l'extérieur de l'école.

D'autre part, la présence de haies le long du parking gêne pour se garer convenablement.

Enfin, à côté de l'école, la commune loue des locaux pour l'entreprise « Canasout ». Lors des sorties de classes, il arrive que des camions imposants arrivent à ce moment. La sécurité n'est pas présente. Il serait utile de leur adresser un courrier pour leur notifier d'éviter les heures de sorties de classes.

d) Prélèvement de la garderie :

Un parent remercie la mairie pour la mise en place du prélèvement automatique de la cantine et de la garderie. Par ailleurs, il s'interroge sur la nouvelle tarification de la garderie, mise en place au mois de janvier.

Les coûts de garderie restent onéreux et certains parents sont inquiets pour la rentrée prochaine sachant qu'ils seront nombreux à retourner en présentiel, donc, à mettre leurs enfants davantage à la garderie.

Ce même parent souligne une augmentation générale de 25%.

Les conseillers entendent ce différend mais constatent, qu'à ce jour, aucun parent ne s'est manifesté. Pour la rentrée, pas de changement prévu.

Madame Gazeau invite ce parent à exposer ses constats et ses arguments pour une éventuelle nouvelle réflexion.

e) Remerciement à l'équipe enseignante :

Les parents remercient les enseignants pour la bienveillance mise en place depuis le protocole sanitaire. Ils restent reconnaissants pour l'attention envers leurs enfants.

f) Nouveau cuisinier :

Depuis le mois de mai, après le départ en retraite du cuisinier, la cantine a accueilli un nouveau cuisinier.

Chacun reconnaît les qualités d'une cantine avec des plats réalisés sur place.

La commune a fait le choix de conserver cette qualité tout en soulignant qu'il s'agit d'un effort financier non négligeable.

Les enseignants en profitent pour remercier le cuisinier pour la mise en place des plateaux repas fort appréciables.

Les élèves apprécient les plats concoctés par le cuisinier et certains sont d'autant plus ravis qu'il utilise les herbes aromatiques du jardin de l'école.

g) Présentation de l'équipe enseignante auprès de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire déplore de ne pas connaître certains des enseignants de l'école. Il souhaiterait à l'avenir que l'équipe se présente à lui.

Madame Julien lui propose de venir le jour de la pré-rentree. Elle lui fera parvenir une invitation pour ainsi lui présenter chaque enseignant.

Madame Julien remercie les parents élus pour leur investissement et souhaite une bonne continuation à ceux dont les enfants se dirigent vers le collège.

Elle s'adresse aux collègues qui quitteront l'école à la fin de l'année et leur souhaite de s'épanouir dans leurs nouvelles écoles.

Enfin, elle adresse ses remerciements, au nom de toute l'équipe, à Monsieur Menou pour les années passées ensemble et elle espère qu'il aura lieu de se réjouir loin de l'école, au cours des longues journées de repos bien mérité.

Monsieur Menou rappelle sa longue carrière sur la commune de Magnac sur Touvre. Il quitte l'école heureux mais avec nostalgie. Il propose dès à présent ses services ponctuels aux collègues lors d'éventuelles sorties...

Il invite tous les membres à partager un verre pour son futur départ.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h40.

La directrice,
Stéphanie JULIEN